

Plan directeur cantonal 2050



Séminaire SVAF, le 14 mars 2025
Direction générale du territoire et du logement
Julien Martin, co-responsable du domaine PDCn

Le plan directeur cantonal (PDCn)

- Instrument stratégique qui oriente l'organisation du territoire cantonal dans un horizon de 15 à 25 ans
- Exigé par la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et ancré dans la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC)
- Lie les autorités fédérales, cantonales et communales en matière d'aménagement du territoire

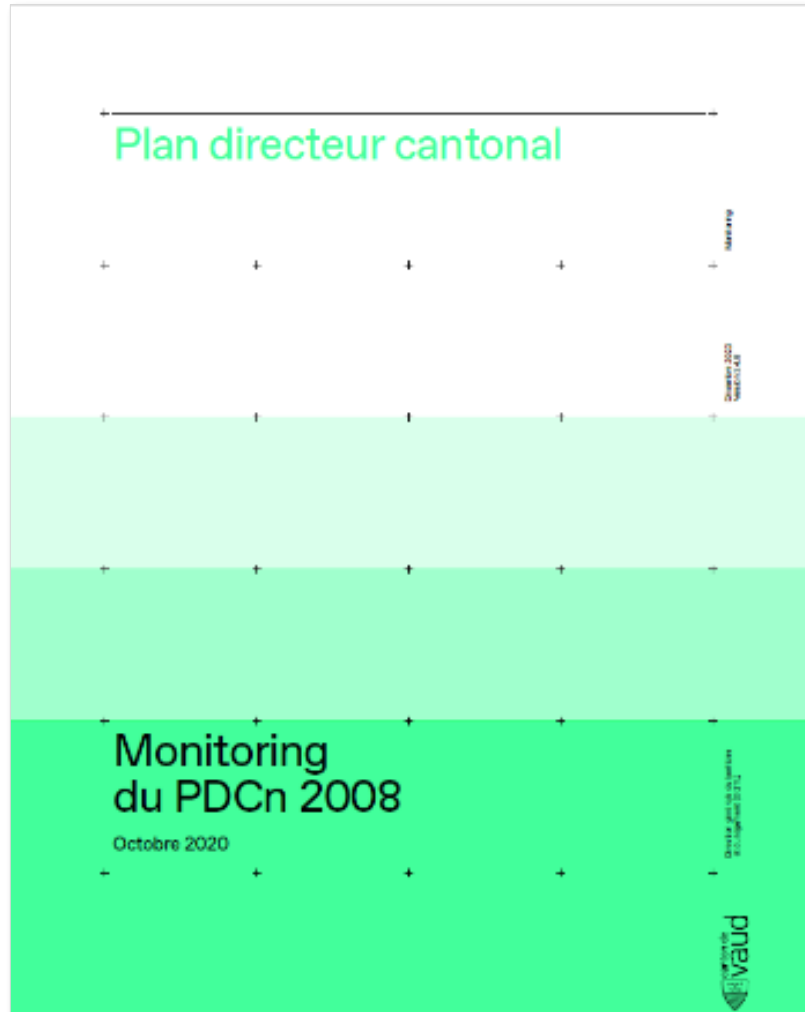
Plan directeur cantonal vaudois

- Adopté par le Grand Conseil en 2007
- Approuvé par le Conseil fédéral en 2008
- Adapté à 8 reprises entre 2008 et 2022 (4^e adaptation quater en vigueur)

Contenu

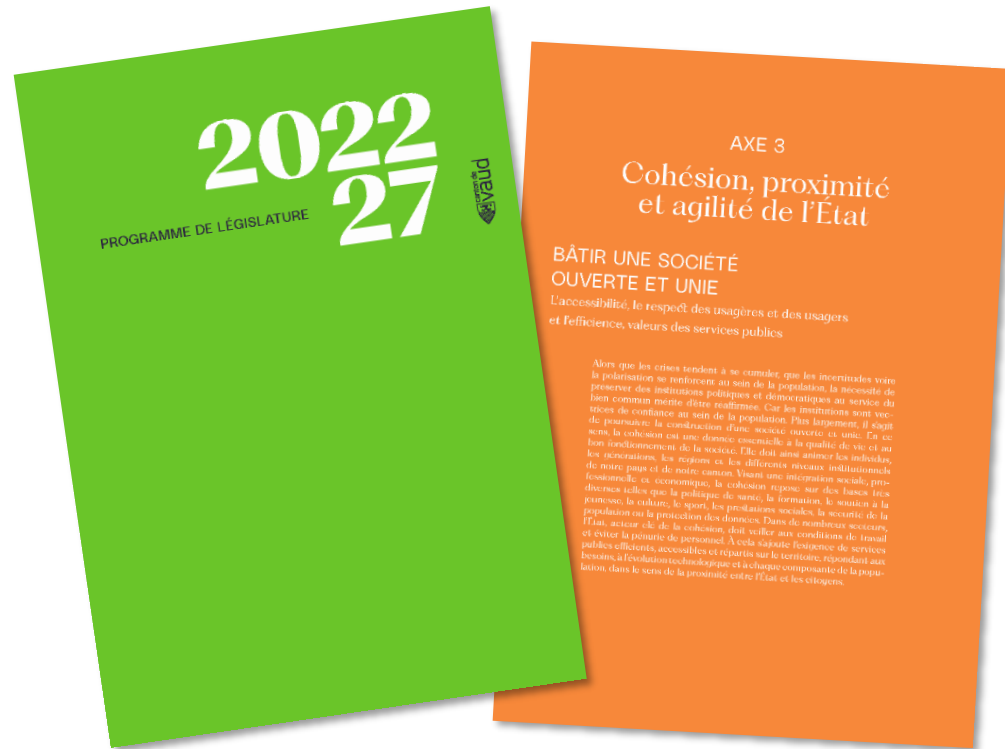
- Projet de territoire cantonal
- 7 stratégies
- 65 mesures
- Carte de synthèse

Révision complète du PDCn



- Réexamen intégral tous les 10 ans, exigé par la LAT
- Révision sur le fond
 - Obsolescence de certaines mesures
 - Coordination à renforcer entre plan sectoriels cantonaux et PDCn
 - Intégration de nouveaux enjeux (climat, énergie, espace rural, etc.)
- ... et la forme
 - Rendre le document plus facile d'accès et d'utilisation
 - Publication numérique

Un projet majeur du programme de législature 2022-27



3.2

TERRITOIRE

Viser une utilisation durable et équilibrée du territoire en prenant en compte les divers intérêts en jeu

Action

- Réviser entièrement le plan directeur cantonal dans une formulation claire et accessible

2 Révision du PDCn

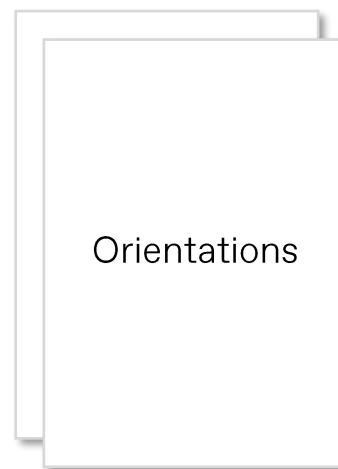
Processus d'élaboration du PDCn 2050



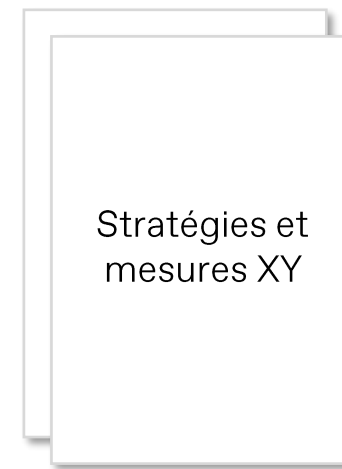
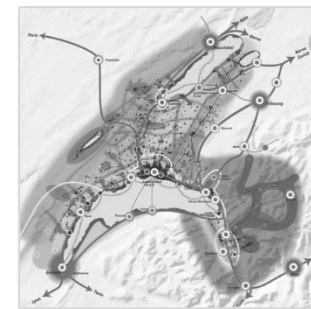
État des lieux
*Monitoring du
PDCn 2008*



Enjeux à l'horizon 2050
*Perspectives pour le
territoire*



2025
Orientations et projet
de territoire



2026
Stratégie
et mesures

Études de base

Démarche participative

vd.pdcn.ch/fr/publications

Perspectives pour le territoire

Objectifs

- Identifier les enjeux pour le territoire cantonal à l'horizon 2050
- Établir un cadre de référence commun
- Proposer des pistes pour l'évolution du territoire

Les Perspectives pour le territoire constituent le fil rouge de la révision complète du PDCn

Le document est publié sous la forme d'une brochure imprimée et d'un site web

→ vd.pdcn.ch



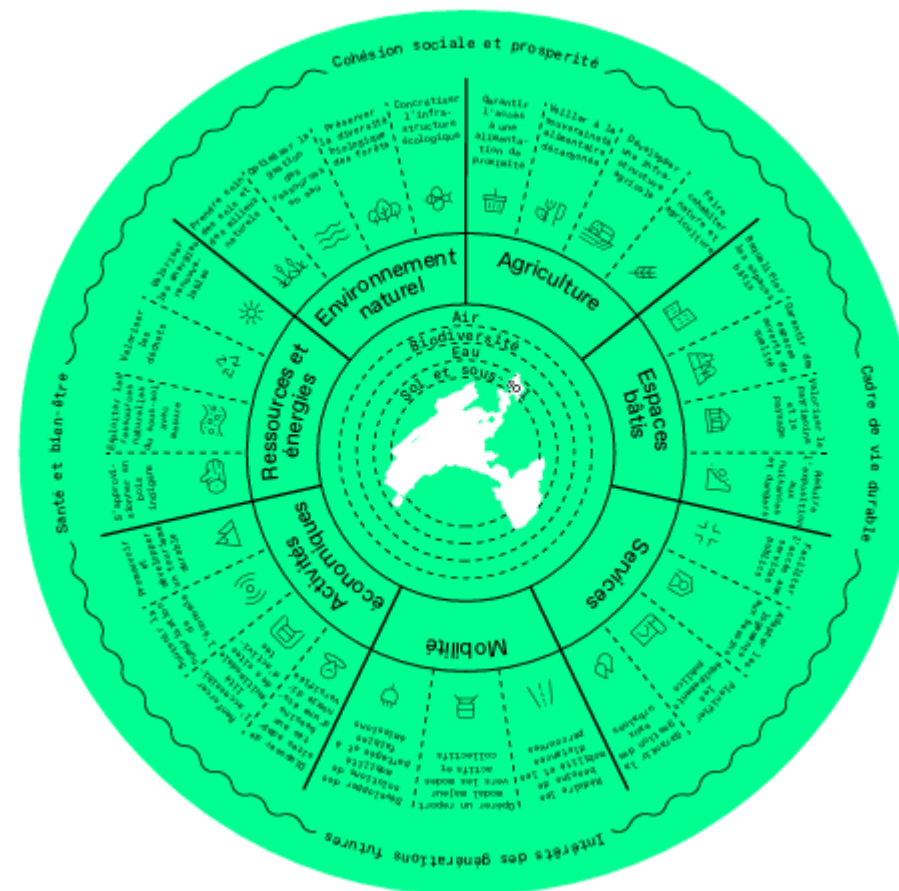
Perspectives pour le territoire

Tendances à l'horizon 2050

- Croissance démographique et création d'emplois
- Mutations de la structure des ménages et aspirations résidentielles
- Renforcement de la globalisation et de la numérisation
- Intensification des changements climatiques
- Importance de l'espace rural
- Appauvrissement de la biodiversité

Sept enjeux majeurs pour le territoire

- Un **environnement naturel** préservé et renforcé
- Des **ressources** et des **énergies** durables
- Une **production agricole** et une consommation locales et durables
- Une **mobilité** multimodale, de proximité et à faibles émissions
- Des **espaces bâtis** compacts, attractifs et résilients
- Des **services** efficaces et équitablement répartis répondant aux besoins de la population
- Des sites adaptés aux besoins multiples de l'**économie**



Thème Agriculture

Une production agricole et une consommation locales et durables

Nos modes de vie, de production et de consommation engendrent une utilisation excessive des ressources naturelles. Le climat, la biodiversité et les équilibres naturels sont affectés par ces comportements anthropiques. Les prochaines décennies s'annoncent décisives pour engager une transition vers des modes de production et de consommation économes en ressources et plus respectueux de l'environnement et des personnes. L'agriculture de demain devra être locale, diversifiée et résiliente. Cela passe par la mise en place d'une infrastructure agricole de qualité, coordonnée avec les autres usages et fonctions du territoire.

Garantir l'accès
à une alimentation
de proximité



Veiller à la
souveraineté
alimentaire
décarbonée



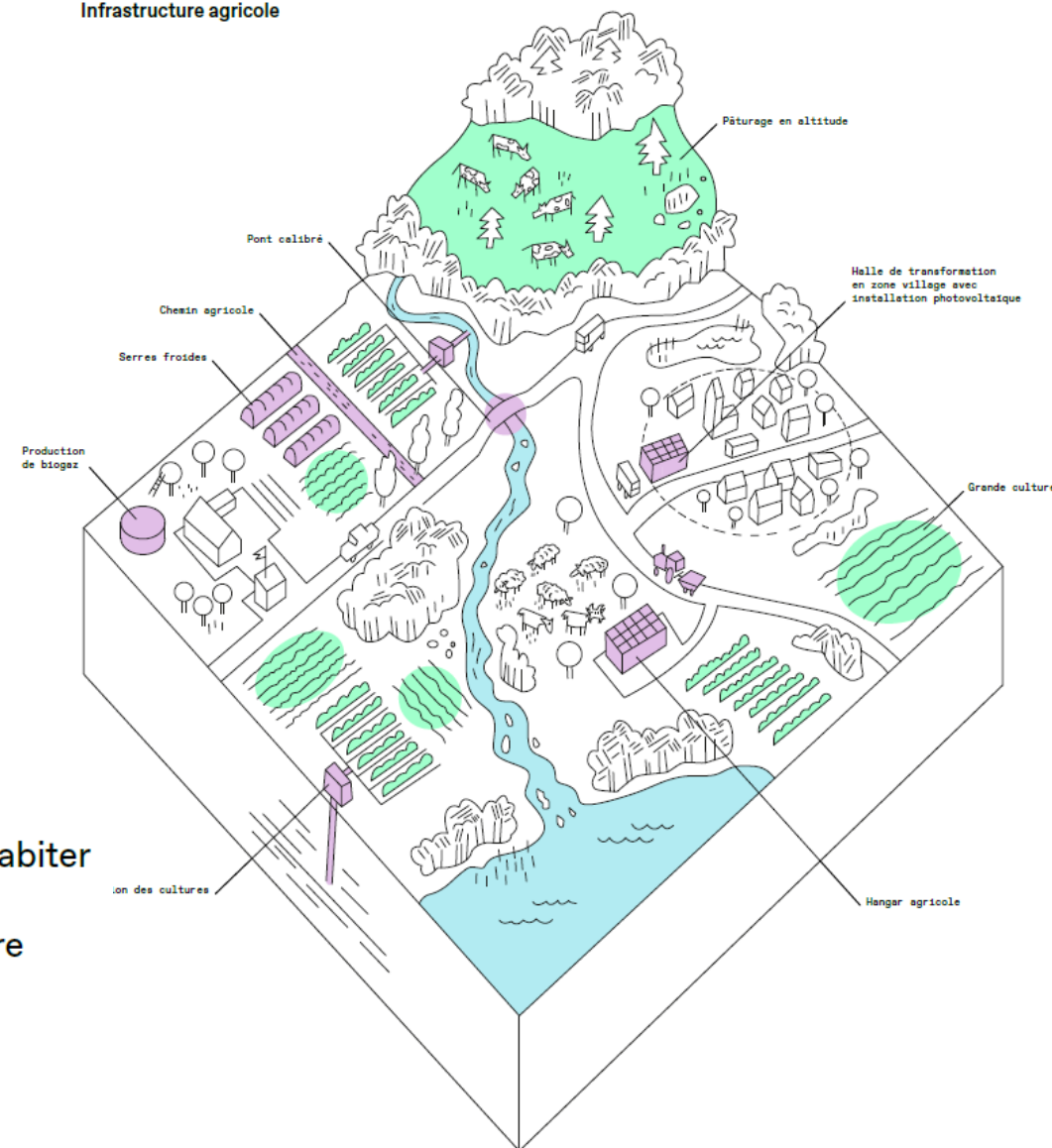
Développer une
infrastructure
agricole



Faire cohabiter
nature et
agriculture



Infrastructure agricole



3 Démarche participative

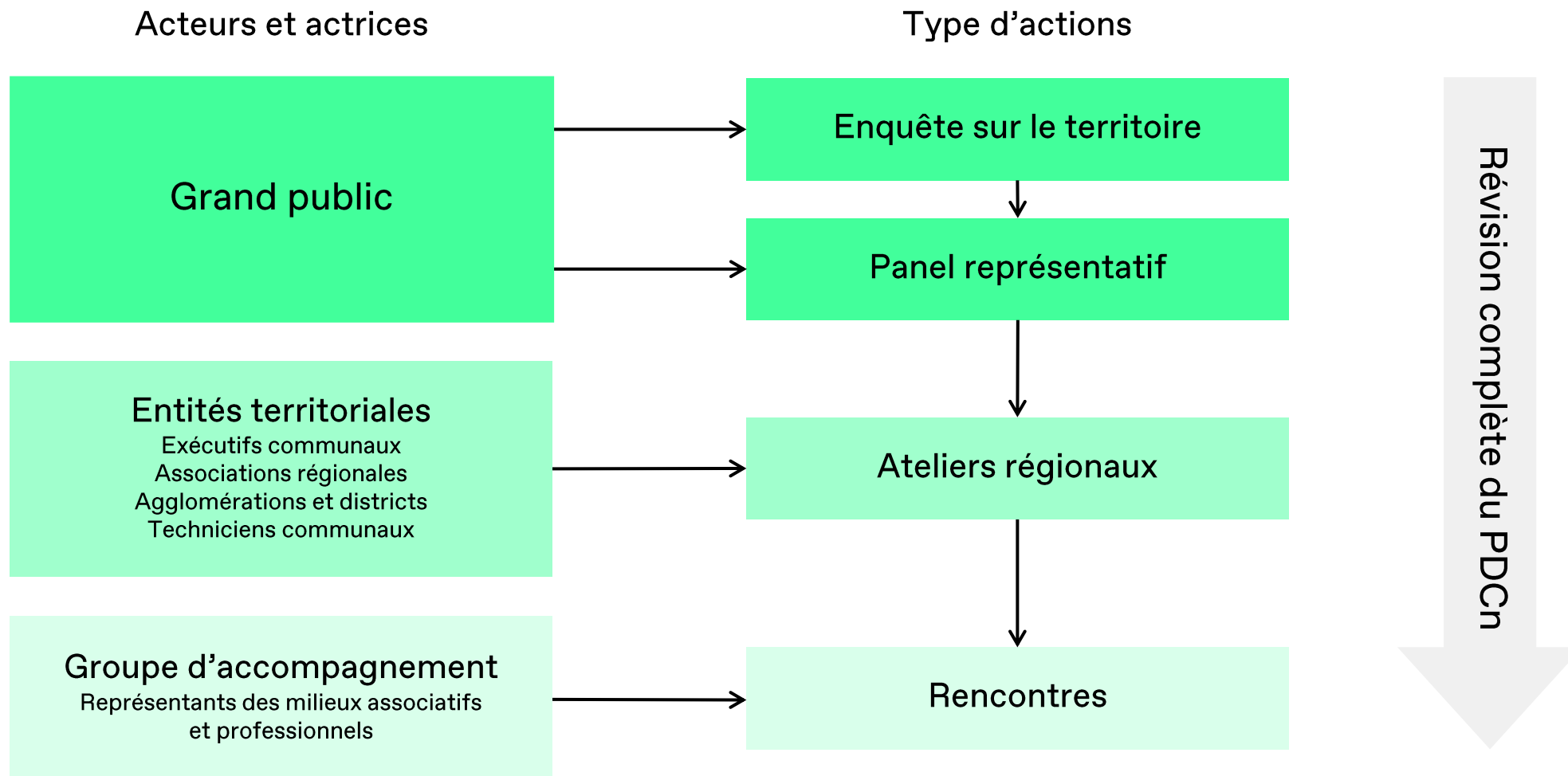
Démarche participative

Objectifs généraux

Le PDCn constitue une base légale contraignante pour les communes, qui doivent en tenir compte pour la mise en œuvre de leurs projets.

- Associer l'ensemble des parties prenantes
- Assurer la coordination entre les différentes échelles territoriales et prise en compte des spécificités régionales
- Répondre aux besoins des communes, qui sont compétentes en matière d'aménagement du territoire

Groupe d'acteurs et actions prévues



Enquête sur le territoire

Première étape de la participation

- L'enquête s'est déroulée entre sept. et oct. 2023
- Questionnaire anonyme en ligne, ouvert
- 23 questions posées
- 6'205 répondants (14-92 ans)

Objectifs

- Sonder les aspirations de la population par thématique et par région du canton
- Évaluer l'acceptabilité de changements dans différents domaines
- Identifier des pistes d'action

[Lien vers la synthèse des résultats](#)

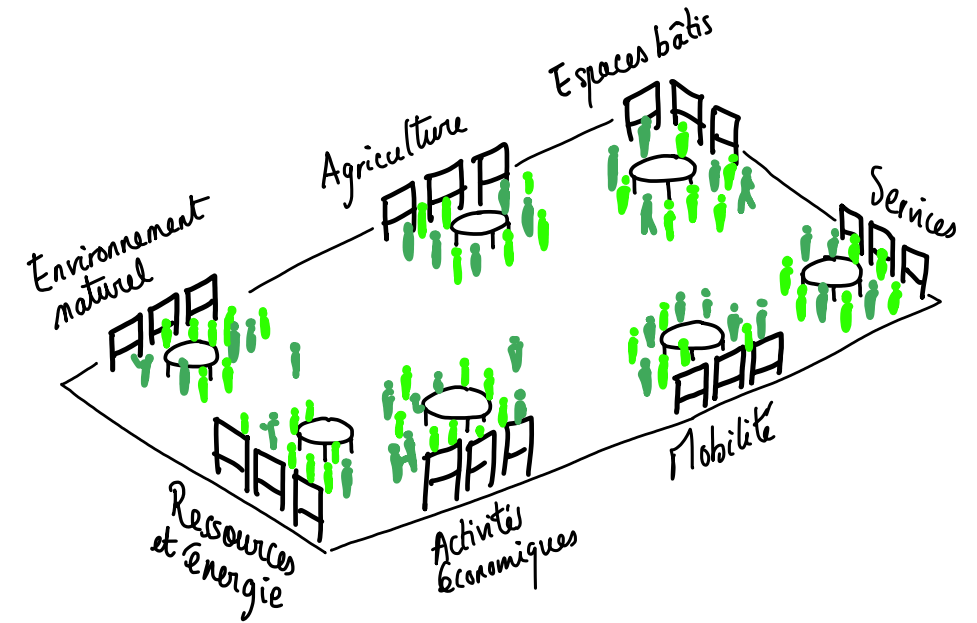


Ateliers régionaux

300 communes/8 régions
Politiques et/ou Technicien.ne.s

+

Agglomérations & associations
régionales



3 Suite de la démarche

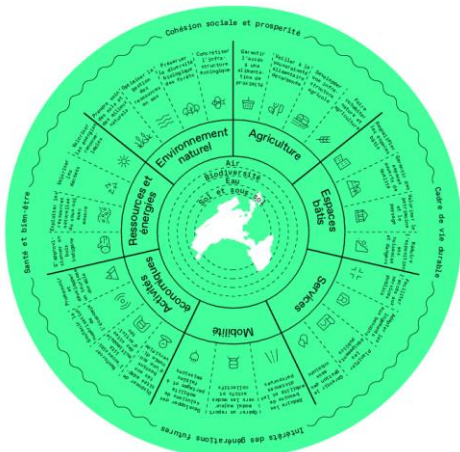
Projet de territoire

Rôle selon la Confédération

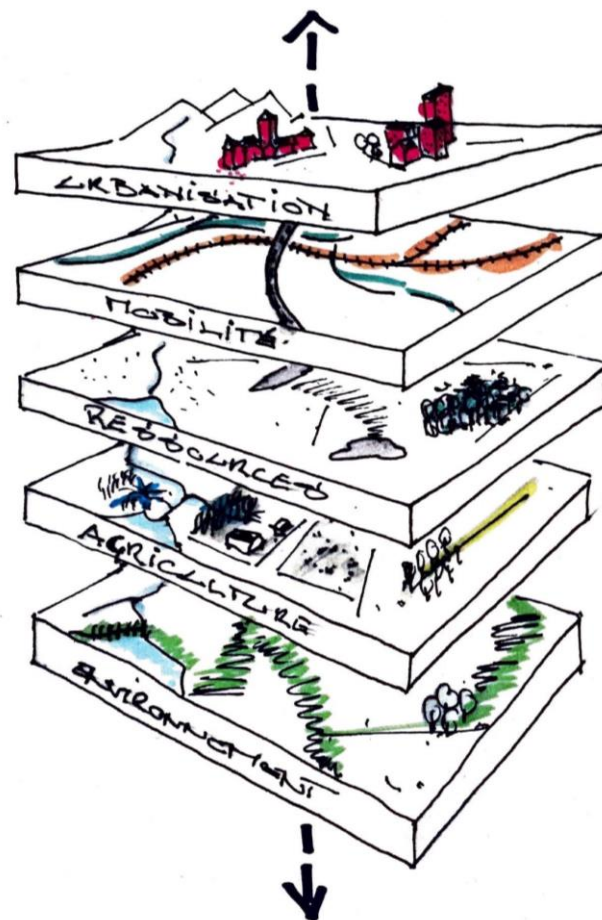
- Établir une stratégie pour une occupation durable du territoire
- Indiquer l'évolution attendue de la population et des emplois et leur répartition spatiale
- Constituer le cadre permettant de coordonner les différentes politiques à incidence territoriale
- Garantir la cohérence entre les différentes thématiques traitées dans l'ensemble du PDCn
- Assurer une coordination intercantonale et transfrontalière

Projet de territoire

Enjeux PDCn 2050



Orientations



Projet de territoire



Stratégies et
mesures de
mise en
œuvre

Merci de votre attention